



Doc. 14078
22 juin 2016

Le fonctionnement des institutions démocratiques en Turquie

Amendement¹ n° 17

Dans le projet de résolution, paragraphe 4, première phrase, supprimer les mots «l'érosion de».

Note explicative

Cette remarque n'est pas justifiée et sort du cadre du rapport.

Déposé par:

KÜÇÜKCAN Talip, Turquie, CE
ESEYAN Markar, Turquie, ADLE
GÜNAY Emine Nur, Turquie, CE
MİROĞLU Orhan, Turquie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE

1. 2016 - Troisième partie de session

